

chands de la ville aussi bien que ceux de la campagne souffrent. Les dettes s'accumulent, les ressources s'épuisent et l'immigration reprend ses affreux ravages. Il est indéniable que la richesse et la prospérité de l'agriculture sont la base même de la fortune publique, de la prospérité de tous les intérêts.

Il faut trois choses pour que l'agriculture prospère :

1o. Un sol riche et bien cultivé.

2o. Un surplus de production sur la consommation locale.

3o. Un marché pour l'écoulement avantageux de ce surplus.

Nous avons le sol fertile et bien cultivé.

Nous avons la production abondante.

Mais il nous manque la troisième condition essentielle : " Le marché avantageux."

Nos produits agricoles n'ont en réalité

que deux débouchés : l'Angleterre et les États-Unis.

Le premier absorbe les animaux de boucherie comme le bœuf et le mouton ; les bois de construction, le fromage et le blé. Ces produits y trouvent la concurrence des mêmes produits de toutes les parties du monde, mais s'y écoulent avec profit.

Quant aux autres, ils n'ont jamais pu être exportés avantageusement en Europe, et ils ne peuvent se vendre que sur le marché américain.

En examinant le tableau du commerce et de la navigation du Canada en l'année expirée le 30 juin 1889, la dernière dont nous ayons le rapport officiel, nous constatons que les États-Unis sont à peu près notre seul marché pour les objets suivants :

| Articles.       | Quantité exportée<br>aux États-Unis. | Valeur.             | Quantité. Exportation<br>totale. | Valeur.             |
|-----------------|--------------------------------------|---------------------|----------------------------------|---------------------|
| Orge.....       | 9,934,501 minots.                    | \$ 6,454,603        | 9,943,217 minots.                | \$ 6,464,592        |
| Céufs.....      | 14,011,017 douz.                     | 2,156,725           | 14,023,893 douz.                 | 2,159,510           |
| Chevaux.....    | 17,277 têtes.                        | 2,113,783           | 17,874 têtes.                    | 2,226,892           |
| Foin.....       | 82,308 tonnes.                       | 822,381             | 91,480 tonnes.                   | 934,082             |
| Patates.....    | 717,668 minots.                      | 192,576             | 975,857 minots.                  | 237,763             |
| Fèves.....      | 303,035 minots.                      | 406,101             | 303,383 minots.                  | 406,925             |
| Moutons.....    | 918,334 têtes.                       | 307,775             | 1,263,125 têtes.                 | 336,131             |
| Volailles.....  |                                      | 110,793             |                                  | 114,139             |
| Peaux et cornes |                                      | 454,105             |                                  | 459,555             |
| Laine.....      |                                      | 216,918             |                                  | 221,095             |
| Lin à graine..  |                                      | 129,424             |                                  | 129,424             |
| Malt.....       |                                      | 105,183             |                                  | 105,870             |
|                 |                                      | <b>\$13,469,367</b> |                                  | <b>\$14,069,828</b> |

Ainsi sur un commerce de quatorze millions de piastres, nous avons vendu aux Américains pour près de treize millions et demi, et un demi-million seulement au reste de l'univers.

Voilà ce que nos cultivateurs pouvaient faire jusqu'au 6 octobre dernier. Mais dans quelle position seront-ils à l'avenir, maintenant que les Américains ont doublé et quadruplé les droits qu'ils prélevaient auparavant ? Car remarquons-le bien : la position du cultivateur canadien qui était difficile, est devenue insupportable ; non seulement il ne pourra plus réaliser de profit sur sa culture ; mais il ne pourra plus en tirer aucun parti. Comment pourra-t-il payer trente cents de droits au lieu de dix sur son orge ; cinq cents par douzaine sur ses œufs, au lieu de rien du tout ; trente pour cent sur ses chevaux au lieu de vingt pour cent ;

quatre piastres par tonne sur son foin au lieu de deux piastres ; vingt-cinq cents le minot sur les patates au lieu de quinze cents ; quarante cents par minot sur ses fèves au lieu de dix cents ; trois cents et cinq cents par livre pour ses volailles au lieu de dix pour cent ; quarante cents par minot sur ses pois au lieu de dix cents ; six cents sur son beurre et son fromage au lieu de quatre cents, et ainsi de suite pour tout ce qu'il produit ?

Car c'est par l'imposition de ces nouveaux droits qui équivalent à une prohibition que les Américains ont répondu au rejet par le gouvernement canadien de toutes les propositions favorables à la réciprocité.

Parcourez les campagnes et demandez aux cultivateurs où ils en sont avec leurs récoltes, quels sont leurs espérances pour l'avenir. Ils vous diront qu'il n'y a plus de prix pour rien du tout et